

23^e convention nationale de
L'INTERCOMMUNALITÉ
PRÉPROGRAMME

Politiques territoriales

L'HEURE DE FAIRE ENSEMBLE

BIARRITZ

Bellevue & Gare du Midi
3, 4 et 5 octobre 2012



MERCREDI 3 OCTOBRE 2012

14h - 15h

Accueil

Hall du Bellevue

15h - 18h

Assemblée générale ordinaire

Auditorium, Bellevue

L'assemblée générale est réservée aux adhérents de l'AdCF à jour de leur cotisation. Une convocation spécifique leur sera envoyée.

19h30 - 22h

Cocktail d'atatoire basque

Arènes de Bayonne

Réservé aux adhérents de l'AdCF.

Sur inscription. Accessible uniquement en navette.



JEUDI 4 OCTOBRE 2012

10h - 13h
Séance plénière d'ouverture
Gare du Midi

Acte III de la décentralisation : repenser le pilotage des politiques publiques

Alors que s'ouvre la législature, une nouvelle étape de la décentralisation est annoncée. Quelles en seront les priorités et les lignes directrices? Transferts supplémentaires de compétences? Renforcement du pouvoir réglementaire régional? Nouvelle affirmation de l'intercommunalité? Transformations des relations État-collectivités?

La notion d'« Acte III » souvent employée tend à inscrire cette étape dans la simple continuité des lois de 1982-1983 et 2003-2004. S'agit-il aujourd'hui de pousser plus loin le modèle des trente dernières années ou de revisiter en profondeur notre organisation territoriale?

Comment repenser la gouvernance des politiques publiques et leur territorialisation? Comment rendre lisibles les responsabilités locales devant les citoyens?

La première séance plénière de la convention reviendra reposer les grandes questions auxquelles la dernière réforme des collectivités n'a guère pu apporter de réponses convaincantes.

13h - 14h 15
Déjeuner
Salles Atlantique et Rotonde, Bellevue

14h 30 - 18h
6 forums simultanés
Bellevue et Gare du Midi

FORUM QUESTIONS INSTITUTIONNELLES Gouvernance des communautés : anticiper le changement de modèle

Sous les effets combinés de la refonte de la carte intercommunale, des extensions et fusions de communautés, et surtout des nouvelles règles de répartition des sièges entre communes et des modalités qui seront retenues pour l'élection des conseillers communautaires, la gouvernance de l'intercommunalité est amenée à connaître d'importantes évolutions lors du prochain mandat. La « gouvernance collégiale » (« club des maires ») qui a présidé le plus souvent à la phase constitutive des communautés laissera-t-elle la place à un autre modèle? Sous quelle forme maintenir un lien étroit avec les équipes municipales? Comment repenser la coproduction des politiques locales dans un contexte d'enchevêtrement accru des compétences municipales et intercommunales?

Ce forum reviendra dans une première partie sur l'état d'avancement des schémas départementaux de coopération intercommunale et de leur mise en œuvre, des incidences des évolutions programmées, avant de débattre, dans un second temps, des impacts du futur scrutin et de la manière des élus intercommunaux de les anticiper.



JEUDI 4 OCTOBRE 2012

FORUM RESSOURCES HUMAINES

Pour une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences au sein du « bloc local »

Près de 160 000 agents travaillent aujourd'hui au sein des communautés. Plus de 1 200 000 au sein des administrations municipales. Alors que les contraintes budgétaires s'accroissent, de nouveaux besoins s'expriment dans les territoires tant sous l'effet des nouvelles attentes sociales, du retrait progressif de l'État que de la complexification de la gestion publique locale. Comment résoudre cette équation ? Au-delà de ses capacités à mutualiser les moyens techniques et les ressources humaines, l'intercommunalité n'offre-t-elle pas des opportunités pour engager une gestion prévisionnelle des compétences et des emplois à l'échelle d'un bassin de vie ? Comment optimiser les organisations et les qualifications dans le souci de préserver un service public performant et une ingénierie de haut niveau technique ? Quelle mobilité professionnelle organiser dans les territoires ? Comment faire de cette gestion prévisionnelle un facteur de motivation pour les agents ?

Ce forum permettra de débattre des conclusions de plusieurs études réalisées par l'AdCF et le CNFPT. Il sera l'occasion d'examiner les dispositifs innovants de management des ressources humaines mis en place au sein des communautés, mais également du pilotage politique de ces processus.

FORUM FINANCES ET FISCALITÉ

Solidarités entre territoires : changer de vitesse

La mise en place du nouveau Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales invite à refonder en profondeur la solidarité entre les territoires. Outre la nécessaire remise en cohérence des divers mécanismes de péréquation nationaux (FPIC, DGF...), ce sont les politiques contractuelles, les grands programmes d'investissements (fonds européens, appels à projets...) et les zonages d'exonérations fiscales (ZFU, ZRR...), qui doivent être évalués à l'aune de cette solidarité. Faut-il encourager l'excellence et les grands projets structurants ou privilégier le soutien aux plus défavorisés ? Quels sont les critères à prendre en compte pour apprécier au mieux la richesse ou la pauvreté des territoires ? Richesses fiscales des collectivités ? Revenus des ménages ? Indicateurs de charges ? Effort fiscal ? Ces différents débats relancés au niveau national se prolongent à l'intérieur même des intercommunalités au moment où la plupart revisite leurs pactes financiers et fiscaux.

FORUM PLANIFICATION DE L'ESPACE

Placer les défis périurbains au cœur du dialogue ville-campagne

Depuis douze ans et l'adoption de la loi SRU, les appels en faveur d'un modèle plus dense d'urbanisation n'ont pas manqué. De nombreux outils fiscaux ou réglementaires ont été mis à disposition des acteurs locaux pour protéger les espaces périurbains et naturels, limiter les ouvertures à l'urbanisation et les consommations foncières, encourager fiscalement la densité, préserver la destination agricole des terres... Cette prise de conscience progressive n'a pourtant pas encore inversé les dynamiques spatiales. L'enjeu n'est peut-être pas tant de s'opposer à la périurbanisation que de l'organiser. SCOT et PLU intercommunaux peuvent-ils répondre à ces enjeux ? Quels sont les outils de maîtrise foncière les plus efficaces pour intervenir ? Comment penser les solidarités intercommunales mais également intercommunautaires afin de limiter les concurrences excessives dans l'accueil de nouvelles populations, de zones d'activités ou commerciales ?



JEUDI 4 OCTOBRE 2012

FORUM ENVIRONNEMENT

Réinventer les modes de tarification et de financement des services publics locaux

D'un modèle économique longtemps fondé sur la croissance des volumes et des chiffres d'affaires, les services publics environnementaux (déchets, eau-assainissement, énergie...) sont aujourd'hui confrontés à un modèle tourné vers la sobriété, la réduction des consommations, le recyclage et la valorisation de matières. Cette « Grenellisation » passe par la mise en place de la tarification incitative, l'application progressive du principe « pollueur-payeur », la mise à contribution des producteurs (écocontributions des producteurs amont de déchets, certificats d'économie d'énergie...). Elle impose de revisiter le financement des services publics environnementaux longtemps assis sur le seul usager ou contribuable alors que les problèmes d'impayés se multiplient traduisant une précarité environnementale accrue.

Ce forum s'intéressera aux nouveaux équilibres économiques qui sont aujourd'hui recherchés afin de relever le défi des évolutions législatives récentes ou envisagées (Grenelle, tarification sociale) et des nouvelles directives européennes. Les relations entre les collectivités et leurs partenaires industriels seront également abordées, notamment les répercussions de ces changements sur les coûts des services et les contrats passés avec des opérateurs.

FORUM DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Redressement productif : pour une mobilisation générale des territoires

Un large consensus national s'est manifesté lors des récents débats présidentiels sur la priorité à accorder à la revitalisation de notre tissu productif national. Malgré de nombreuses initiatives (pôles de compétitivité, soutiens à l'innovation, politiques de « clusters » et de grappes d'entreprises...) la part du « made in France » dans nos consommations intérieures n'a cessé de décroître sans être compensée par une progression de nos exportations. Déficit historique de notre balance commerciale, destruction de 500 000 emplois industriels en dix ans, multiplication des plans sociaux... les constats sont connus. Plusieurs explications sont avancées : parités monétaires défavorables, coûts de production élevés, insuffisance d'innovations, « chaînes de valeur » mal organisées, carence d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) en capacités d'exporter, marges insuffisantes des entreprises pour investir... Notre « redressement productif » ne pourra résulter de simples politiques fiscales, mais devra s'ancrer en profondeur dans les territoires. À travers leurs compétences économiques et leur proximité avec les entreprises, les intercommunalités doivent s'inscrire pleinement dans les stratégies nationales et régionales. Sont-elles attendues pour cela ? Comment se mobilisent-elles ? Comment peuvent-elles contribuer à l'éclosion de véritables communautés territorialisées d'entreprises ?

Ce forum évaluera la place de l'intercommunalité dans la construction du nouveau « pacte productif » national.

Sera présentée à cette occasion la nouvelle étude AdCF-Caisse des dépôts sur les « déterminants locaux de la croissance des entreprises ».

19h30-22h30
Cocktail
Terrasse et galerie du Bellevue
Dîner,
Salles Atlantique et Rotonde, Bellevue



VENDREDI 5 OCTOBRE 2012

8h30 - 10h30
6 ateliers simultanés
Bellevue et Gare du Midi

ATELIER FISCALITÉ

Révision des valeurs locatives : une question de justice fiscale

Les valeurs locatives cadastrales constituent environ 80 % des assiettes fiscales directes du « bloc » communes-communautés. À travers la taxe d'habitation, les taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, la cotisation foncière des entreprises (CFE), la taxe d'enlèvement des ordures ménagères... Près de 50 milliards de prélèvements fiscaux des communes et communautés reposent sur cette assiette. La CVAE elle-même en est tributaire à travers les critères de répartition des cotisations des entreprises multi-sites. Promise depuis de nombreuses années, la révision des valeurs locatives est aujourd'hui plus qu'attendue, tant pour des raisons d'équité à l'égard des contribuables que pour retrouver un lien avec les réalités économiques des marchés locatifs. Conduite à son terme, la révision ne manquera pas de transformer la géographie des richesses fiscales, mais aussi des dynamiques fiscales des territoires. Quelles leçons retenir de l'expérimentation conduite en 2011 sur les locaux commerciaux ? Quelle suite donner à cette première étape ? Comment généraliser la méthode à l'ensemble des locaux et des territoires ?

Cet atelier permettra d'exposer les conclusions de l'expérimentation, de débattre des ajustements législatifs à lui apporter et du calendrier prévu pour sa généralisation. Il abordera également le nouveau rôle envisagé pour les commissions intercommunales des impôts directs.

ATELIER INGÉNIERIE PUBLIQUE ET INTELLIGENCE TERRITORIALE

Observation, analyse, évaluation : le besoin de connaissances partagées

Depuis plusieurs années, les collectivités et communautés ont pris l'initiative de se doter d'outils d'observation performants des dynamiques territoriales et de dispositifs d'évaluation. Logement, marchés fonciers, richesses fiscales, données socio-économiques, analyse des revenus des ménages, bilans des émissions de gaz à effets de serre... ces outils deviennent indispensables à la conduite des politiques publiques et à l'élaboration des projets de territoires. Leur prolifération à toutes les échelles et dans tous les domaines ne pose-t-elle pas un problème d'unification des langages employés et des méthodes retenues pour parvenir à des diagnostics partagés ? La transversalité entre ces outils d'aide à la décision est-elle assurée au sein des collectivités ? Quels sont les besoins prioritaires des territoires ? Quels coûts représentent la création et le fonctionnement de ces outils ? Est-il possible de les mutualiser ?

ATELIER COMPÉTENCES

Combiner ambition du projet de territoire et gestion de proximité

Le changement d'échelle des périmètres de communautés conduit à revisiter leurs compétences et interroge les acteurs locaux sur les moyens de préserver une réelle proximité dans leur gestion au quotidien. Territorialisation des services communautaires, définition sur mesure de l'intérêt communautaire, exercice à la carte de certaines compétences ou restitution à des syndicats, recours à la délégation, création de sociétés publiques locales... Les formules possibles d'organisation s'avèrent multiples pour répondre à l'une des questions récurrentes soulevées par des projets de fusion. Peut-on faire l'économie de nouvelles structures ? Comment articuler la nouvelle ambition donnée à un projet de territoire, à une échelle élargie, tout en gardant un lien étroit avec les communes et les habitants ?

Cet atelier présentera les différentes solutions juridiques disponibles, leurs avantages et inconvénients respectifs, tout en recueillant les témoignages de territoires ayant trouvé des réponses à ces questions.



VENDREDI 5 OCTOBRE 2012

ATELIER POLITIQUES LOCALES DE SANTÉ

Réussir la nouvelle contractualisation

La loi Hôpital patients santé et territoires prévoit que les projets régionaux de santé peuvent être mis en œuvre à travers les contrats locaux de santé. L'année 2012 marque le déploiement des premiers contrats. Après avoir consacré du temps et de l'énergie à leur installation et à l'élaboration d'un projet régional de santé, les Agences régionales de santé s'inscrivent ainsi dans une nouvelle contractualisation avec les collectivités en fonction de leurs priorités territoriales et thématiques. Mais d'une région à l'autre, l'engouement et les moyens mobilisés s'avèrent encore très inégaux. Les ARS réfléchissent à une meilleure prise en compte des préoccupations des collectivités territoriales et s'interrogent également sur les crédits mobilisables au service de ces contrats. Un important besoin d'échange se fait actuellement ressentir entre les élus locaux et les agences.

L'atelier proposé présentera les premiers résultats de l'observation conduite au plan national (étude menée par ETD et à laquelle l'AdCF est associée) et esquissera, à la lueur des bonnes pratiques recensées, des propositions pour améliorer le contenu et la mise en œuvre des contrats locaux de santé.

ATELIER GOUVERNANCE

Fusion de communautés : mode d'emploi

À l'aune des 68 premiers schémas départementaux de coopération intercommunale analysés par l'AdCF début 2012, plus de 250 projets de fusion de communautés étaient programmés dans leurs prescriptions. À l'échelle de la France entière, c'est de l'ordre de 350 à 400 fusions qui pourraient être recommandées. Même s'il est probable que tous ces projets ne pourront être concrétisés d'ici la fin du mandat en cours, il reste que de nombreux élus et dirigeants de communautés souhaitent passer à l'acte. Au vu des 70 expériences réussies depuis 2004, quelles sont les conditions idéales pour envisager une fusion et la conduire à bien ? Quelles en sont les incidences sur les plans fiscaux, statutaires et administratifs ? Comment associer les élus communautaires et municipaux à sa préparation mais aussi les équipes administratives ? Comment réaménager les compétences au sein du nouvel ensemble issu de la fusion ?

D'ici la fin du mandat, le temps utile pour agir sera plus que réduit. Une raison de plus pour ne pas prendre du retard en voulant aller trop vite.

Une nouvelle étude de l'AdCF consacrée aux fusions de communautés sera diffusée.

ATELIER URBANISME

L'impératif de coproduction

Renforcer la dimension intercommunale de l'urbanisme ne saurait se réduire au simple transfert de la compétence PLU. La « fabrique » de l'urbanisme s'inscrit nécessairement dans une chaîne de production qui comprend orientations stratégiques, capacités d'expertise, volets opérationnels, incitations fiscales, mise en cohérence des équipements et des réseaux... L'avenir de l'urbanisme passe de fait par une coproduction permanente entre communes et communauté.

Alors que 200 communautés sont devenues titulaires de la compétence de réalisation des PLU, cet atelier permettra de voir comment ces dernières travaillent avec leurs communes membres à la production d'une vision partagée du territoire. L'AdCF présentera une synthèse de son étude consacrée à ce sujet.



VENDREDI 5 OCTOBRE 2012

10h45- 13h
Séance plénière de clôture
Gare du Midi

Entre maîtrise et impuissance : que peut réellement l'action publique locale ?

De caractère prospectif, la séance plénière de clôture de la convention sera consacrée à un exercice d'auto-évaluation des capacités de l'action publique locale à peser sur les grandes évolutions des territoires. Quelles sont les tendances aujourd'hui à l'œuvre ? Éloignement des lieux de décision dans le domaine économique, raréfaction du foncier sous maîtrise publique, poids des entreprises de réseau et des grands opérateurs, individualisation croissante des comportements, mutation des services publics, retrait des services déconcentrés de l'État et « gouvernement à distance » par les normes ou les appels à projets... les décideurs publics locaux ont-ils encore le sentiment d'avoir prise sur l'organisation de leurs territoires ? Et sur quoi pèsent-ils le plus ?

Cette séance plénière remettra notamment en perspective la capacité de l'intercommunalité à changer la donne, et à redonner vigueur à l'intervention publique. Au moment où certains parlent de nouvelle « privatisation » de la ville et des territoires, quels sont les leviers dont disposent les acteurs publics locaux pour organiser le vivre ensemble et écrire l'histoire de leur territoire ?

13h- 14h15
Déjeuner
Salles Atlantique et Rotonde, Bellevue

14h30- 16h30
3 visites organisées par l'Agglo Côte Basque-Adour

La formation, clé de l'emploi

L'agglomération basque présentera à l'occasion de la convention ses réalisations et son projet visant au développement de l'innovation et à la requalification de la formation professionnelle et des métiers de l'artisanat. 3 pôles répartis dans 3 villes.

Anglet : recherche, innovation, BTP et développement économique

Un campus scientifique dans un parc paysager de 9 hectares avec en ligne de mire un écocampus qui accueille un Centre de Recherche et des entreprises innovantes spécialisées dans l'écoconstruction.

Bayonne : enseignement supérieur et formation

Deux campus : une université en sciences sociales et humaines ouverte à la coopération transfrontalière, et une université des métiers ouverte début 2012.

Biarritz : économie numérique (plateau image) et tourisme

Biarritz a regroupé toutes les formations liées à l'image (art, audiovisuel, fonds d'images et bientôt la photographie) sur un même espace : le jardin des Rocailles. Un musée de la mer, et désormais, une cité de l'océan et du surf composent le pôle Biarritz Océan.

PENDANT LES 3 JOURS
À la rencontre des acteurs d'innovation économique

L'Agglo Côte Basque-Adour propose des rencontres sous la forme d'un « speed dating » de 20 mn avec une douzaine d'acteurs économiques innovants (qualité des eaux de baignade, ingénierie de collecte des déchets, transports, gestion de la dette, contrôle qualité de l'air...).

+ d'infos et prises de rendez-vous sur
www.agglo-cotebasque.fr/ADCF-speeddating.html

sur www.adcf.org

flashcode



www.adcf.org



... Réservez votre hôtel

Jusqu'au vendredi 31 août

sales1@tourisme-basque.com

T 05 59 24 01 10 - F 05 59 26 18 82

... Inscrivez-vous

Jusqu'au mardi 18 septembre 2012

a.blanchard@adcf.asso.fr

T 01 55 04 89 00 - F 01 55 04 89 01

... Organisez votre voyage

Covoiturage **NOUVEAU**

Si vous venez en voiture ou si vous cherchez un « chauffeur », pensez au covoiturage.

Cette année, l'AdCF et Veolia Transdev mettent en place un site internet dédié au covoiturage de cette 23^e convention.

En savoir plus sur <http://adcf.covoiturage.fr>

Avion **NOUVEAU**

Bénéficier de conditions tarifaires Air France en communiquant le code identifiant de la 23^e convention, 15755AF, à votre agence de voyage ou sur le site www.airfranceklm-globalmeetings.com

Dates de validité de l'offre
du 28/09/12 au 10/10/12.

Train

- Demandez un fichet de réduction individuelle SNCF (20 % de réduction) à a.blanchard@adcf.asso.fr
- Renseignez-vous sur les tarifs de groupe (à partir de 10 personnes) à acvgroupes@sncf.fr ou au 0810 879 479

Tarifs 2012

Nos tarifs inchangés depuis 2006 font cette année l'objet d'une révision mesurée visant à couvrir l'évolution des coûts logistiques engagés pour la réussite de la convention nationale de l'intercommunalité.

AdCF - 22, rue Joubert - 75009 Paris - T 01 55 04 89 00 F 01 55 04 89 01